



# REGLEMENT 2025

## GESTION DU DOCUMENT

Date	Version	Commentaire
01-10-2024	0	Création du document (Mise à jour des dates et du règlement)

## TABLE DES MATIERES

Gestion du document.....	1
Préambule .....	3
Article 1 : Inscription à la compétition .....	3
Article 2 : La compétition .....	3
Article 2.1 : La phase qualificative .....	3
Article 2.2 : finale « Last Chance » et Qualifications pour La finale live du SHC .....	4
Article 2.2.1 : les qualifications directes.....	4
Article 2.2.2. : La finale « Last Chance » .....	4
Article 3 : La dotation .....	4
Article 4 : La finale Live .....	4
Article 5 : Cas exceptionnels et conditions d'annulation .....	5

## PREAMBULE

La participation au Short Handed Championship (SHC) de la Fédération Française de Poker Associatif (FFPA) vaut acceptation pleine et entière du présent règlement, des règles en vigueur sur le site de poker en ligne partenaire PMU.fr et, pour la finale, des règles du Pasino d'Aix-en-Provence. Le SHC est une compétition individuelle dont les qualifications se jouent uniquement en ligne et donnent accès à une finale « live ».

## ARTICLE 1 : INSCRIPTION A LA COMPETITION

La compétition est ouverte à tout joueur majeur, qu'il soit licencié à la FFPA ou non. Pour valider leur inscription et prétendre à un lot mis en jeu, les joueurs doivent disposer d'un compte sur le site partenaire PMU.fr entièrement validé (envoi des pièces justificatives imposées par la loi que sont la copie de la pièce d'identité et le RIB, et entrée du code confidentiel reçu à son domicile par le joueur sur l'interface de jeu de PMU.fr).

## ARTICLE 2 : LA COMPETITION

### ARTICLE 2.1 : LA PHASE QUALIFICATIVE

La phase qualificative se déroulera sur un seul championnat de 6 manches (ou tournois) les :

- Manche 1 : jeudi 31 octobre 2024 SHC\_FFPA\_1
- Manche 2 : jeudi 7 novembre 2024 SHC\_FFPA\_2
- Manche 3 : jeudi 14 novembre 2024 SHC\_FFPA\_3
- Manche 4 : jeudi 21 novembre 2024 SHC\_FFPA\_4
- Manche 2 : Jeudi 28 novembre 2024 SHC\_FFPA\_5
- Manche 3 : Jeudi 5 novembre 2024 SHC\_FFPA\_6

Chaque tournoi commencera à **20h30** et pourra bénéficier d'un enregistrement tardif. Chaque tournoi sera accessible grâce au mot de passe **shorthanded25**. Celui-ci sera communiqué publiquement par la FFPA.

Chaque manche aura un droit d'entrée de 0€ + 5€ par joueur. PMU.fr n'effectue aucun prélèvement sur ces tournois. Les droits d'entrée seront conservés et intégralement reversés par PMU.fr pour constituer la dotation de la finale.

Une finale « Last Chance » regroupera les joueurs qualifiés (voir ci-dessous) le **jeudi 19 novembre 2024 à 20h30**.

Le règlement de chaque tournoi en ligne de cette compétition est celui de PMU.fr. Il est disponible sur le site de l'opérateur. Chaque participant s'engage à le respecter et tout manquement (collusion avérée, insultes dans le chat...) entraînera automatiquement l'exclusion du ou des joueurs concernés et la perte d'un quelconque gain.

Les classements seront consultables sur le site de la FFPA au plus tard cinq jours suivant un tournoi sur le site de la FFPA. (<https://ffpoker.org/competitions/short-handed-championship/classement-general-shc>).

Le nombre de points obtenus par chaque joueur en fonction de son résultat sera calculé selon la formule suivante :

$$\left(100 + \frac{n}{10}\right) \times \sqrt[4]{10 \cdot \left(\frac{n}{p^{\frac{10}{n}}}\right) - \left(\frac{50p}{n}\right) - \left(\frac{n}{4}\right)}$$

n : nombre de joueurs  
p : place obtenue par le joueur

**Le Classement général sera constitué par les 5 meilleures performances (sur les 6 tournois) pour chaque joueur.**

## ARTICLE 2.2 : FINALE « LAST CHANCE » ET QUALIFICATIONS POUR LA FINALE LIVE DU SHC

### ARTICLE 2.2.1 : LES QUALIFICATIONS DIRECTES

Les 20 premiers du classement général gagneront directement leur place pour la Finale Live du SHC. La place gagnée est personnelle et nominative, incessible et intransmissible sous quelque forme que ce soit. Tout joueur absent lors de la finale verra son stack tourner comme s'il était en « sit out ».

### ARTICLE 2.2.2. : LA FINALE « LAST CHANCE »

Seront qualifiés pour la finale « Last Chance » les joueurs classés de la 21<sup>e</sup> à la 44<sup>e</sup> place.

Les quatre premiers joueurs de cette finale « Last Chance » gagneront directement leur place pour la finale Live du Short Handed Championship 2025. La place gagnée est personnelle et nominative, incessible et intransmissible sous quelque forme que ce soit. Tout joueur absent lors de la finale verra son stack tourner comme s'il était en « sit out ».

## ARTICLE 3 : LA DOTATION

La dotation de la finale sera constituée des droits d'entrée payés par chaque joueur sur chaque tournoi des qualifications. PMU.fr sera chargé de les conserver et de les remettre en jeu lors de la finale. La dotation minimale garantie par la FPPA est de 3000€. Elle sera reversée proportionnellement : 30% au premier, 24% au second, 19% au 3<sup>ème</sup>, 15% au 4<sup>ème</sup> et 12% au 5<sup>ème</sup>.

Rappel : ne peuvent prétendre à un lot que les joueurs ayant dûment et entièrement validé leur compte PMU.fr (envoi des pièces justificatives imposées par la loi que sont la copie de la pièce d'identité et le RIB, et entrée du code confidentiel reçu à son domicile par le joueur sur l'interface de jeu de PMU.fr).

## ARTICLE 4 : LA FINALE LIVE

La finale Live se déroulera dans la soirée du jeudi 29 mai, au soir du Day1A de la finale CFIPA au Pasino d'Aix-en-Provence. Elle réunira les 24 qualifiés online sur des tables de 6 joueurs maximum. La table finale se jouera à 7 joueurs.

Le droit d'entrée sera de 100€ (90 +10€) prix en charge par la dotation minimum garantie, et payé directement par PMU.fr.

## ARTICLE 5 : CAS EXCEPTIONNELS ET CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'impossibilité de tenue de l'événement Finale live CFIPA, la finale du Short Handed Championship se tiendra en ligne sur pmu.fr. PMU.fr organisera ladite finale en ligne, équivalente à la finale Live en termes de buy-in et de Prizepool.

Tout cas non prévu dans les articles précédents sera étudié par la commission Compétition et validé par les instances de la FFPA et de PMU.fr sans qu'aucune justification ne soit nécessaire ni aucun recours possible.

Toute réclamation devra être adressée par mail à [shorthanded@ffpoker.org](mailto:shorthanded@ffpoker.org). Néanmoins, si un problème est rencontré lors d'un tournoi en ligne, le règlement officiel de PMU Poker prévaut. Pour ce type de réclamation, il vous faudra noter le numéro du tournoi ainsi que le numéro de la main distribuée (accessible dans le lobby et sur la table de jeu) et contacter le service client au 3971 (entre 8h30 et 22h).